

Cnam

Direction de la recherche

MAJ : Septembre 2022

Calendrier de mise en oeuvre de la HDR au Cnam

Session 2 - pour les candidats souhaitant déposer un dossier de qualification en 2023

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture et doit être considéré de façon neutre.

Opérations	Dates
Choix du garant par les candidats et préparation du dossier de candidature Dépôt des dossiers de candidature pour la HDR	Jusqu'au 5 mai 2023
Recevabilité des dossiers de candidature par la DR	Au plus tard le 12 mai 2023
Envoi des dossiers de candidature au Comité d'habilitation par la DR	Au plus tard le 26 mai 2023
Réunion du comité d'habilitation : évaluation du dossier scientifique des candidats, validation des garants, propositions de rapporteurs	Au plus tard le 9 juin 2023
Envoi des dossiers de candidature au Service des affaires institutionnelles	Au plus tard le 16 juin 2023
Transmission par le candidat à la DR de la version électronique définitive de son mémoire	au plus tard le 16 juin 2023
Réunion du CSR HDR : proposition d'inscription à la HDR des candidats éventuels et avis sur les rapporteurs proposés	Le 27 juin 2023
Décision de l'Administratrice générale pour l'inscription en HDR et nomination des 3 rapporteurs	Au plus tard le 13 juillet 2023
Envoi des dossiers de candidature (format numérique) par la DR aux rapporteurs	au plus tard le 17 juillet 2023
Envoi par le candidat en lien avec le garant d'une proposition de constitution du jury à la DR	au plus tard le 30 août 2023
Transmission des avis des rapporteurs à la DR	au plus tard le 22 septembre 2023
Envoi des rapports au garant par la DR	au plus tard 27 septembre 2023
Envoi des rapports au Comité d'habilitation et de la proposition de jury par la DR	au plus tard 27 septembre 2023

Opérations	Dates
<i>Clôture des inscriptions à la qualification aux fonctions de MCF et PR</i>	<i>Mi octobre 2023</i>
Examen des rapports par le comité d'habilitation : proposition de l'autorisation de soutenance et constitution du jury	au plus tard le 4 octobre 2023
Décision de l'Administratrice générale pour l'autorisation de soutenir et constitution du jury	au plus tard le 11 octobre 2023
La DR informe le garant et le candidat de la décision de l'administratrice générale de l'autoriser à soutenir et de la nomination du jury	Au plus tard le 18 octobre 2023
Inscription du candidat et paiement des frais d'inscription	au plus tard le 27 octobre 2023
Transmission mémoire aux membres de jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	au plus tard le 27 octobre 2023
Le candidat informe la DR de la date et du lieu de soutenance au plus tard 4 semaines avant la soutenance	au plus tard le 27 octobre 2023
Convocation du jury par la DR et envoi du dossier aux membres du jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	au plus tard le 4 novembre 2023
Publication de l'avis de soutenance par la DR au moins 2 semaines avant la soutenance	au plus tard le 17 novembre 2023
Réunion du jury et audition du candidat	au plus tard le 1er décembre 2023
<i>Date limite de dépôt des pièces dans l'application MESRI pour la qualification</i>	<i>Début décembre 2023</i>
Communication du rapport de soutenance à la DR	Au plus tard le 15 décembre 2023
Etablissement de l'attestation de réussite par la DR	Au plus tard le 15 décembre 2023
Etablissement du diplôme	Environ 6 mois après la date de soutenance